

WINTZ'INFOS



Printemps 2025



Chers Habitantes et Habitants de Wintzenheim,

Dans moins d'un an, vous serez appelés à élire une nouvelle équipe municipale, comme le veut la tradition démocratique tous les six ans. Le scrutin de 2026 apportera quelques nouveautés importantes : le nombre de sièges à pourvoir passera de 11 à 15, notre population ayant franchi le seuil des 500 habitants, et une nouvelle loi instaurera l'obligation du vote par liste ainsi que la parité femmes-hommes.

Nous abordons donc la dernière ligne droite de ce mandat, avec encore plusieurs projets à mener à bien. La nouvelle chaudière à pellets équipe désormais le bâtiment mairie-école, tandis que la restauration du vieux mur du cimetière est prête à démarrer. Les travaux de renaturation de la zone humide du Weiher, située en contrebas du village près du chemin vers Ittlenheim, devraient quant à eux débuter dès cet automne, avec notamment la restauration du lavoir du Mattenbach. Par ailleurs, les études sont lancées pour la création d'une piste cyclable reliant Willgottheim à Fessenheim – et pourquoi pas au-delà – en passant par Wintzenheim.

Tout en tournant notre regard vers l'avenir, il est aussi important de se souvenir de nos racines. Notre village a traversé les siècles, du moins pour ce que nous en savons et supposons. Les vestiges de l'époque romaine et la proximité de l'ancienne voie reliant Strasbourg à Saverne témoignent de la présence humaine sur notre territoire. Wintzenheim offrait déjà aux premiers habitants un site idéal, avec ses nombreuses sources et sa protection contre les vents violents. Les quelques récits que nous connaissons décrivent un village relativement important de l'Arrière-Kochersberg, notamment grâce à la présence de son vignoble et à son histoire : le nom de **WINZNE** est cité dès 1094. Il n'est donc pas étonnant de voir l'endroit occupé par de lointains ancêtres dès l'époque pré-Hallstattienne. Lors de fouilles réalisées en 1988 aux lieux-dits **Schwindelberg** et **Untere Krumme Acker**, la présence de vestiges anciens a été signalée. Ceux-ci ont été identifiés comme des céramiques datant de l'âge du bronze final (entre 1200 et 750 avant notre ère).

Nous vous invitons à parcourir ces quelques pages : peut-être des vocations en histoire naîtront-elles, ou, qui sait, celle de membre du conseil municipal, prête à écrire à son tour de nouvelles pages de l'histoire de notre merveilleux village.

Le maire, **Alain NORTH**



1. Les élections municipales 2026

1. La nouvelle loi

Il y a du changement dans l'air !

Comme évoqué dans l'introduction, notre village ayant désormais franchi le cap des 500 habitants, **15 conseillères et conseillers municipaux** seront à élire en 2026, contre 11 actuellement. La nouvelle loi prévoit la généralisation du **scrutin de liste paritaire** à l'ensemble des communes, quelle que soit leur taille. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à **deux tours**, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au maximum deux candidats supplémentaires, **sans modification possible** (ni ajout, ni suppression de noms, ni changement d'ordre).

Un appel est donc lancé à toutes les femmes – et aux hommes aussi – de bonne volonté, pour s'engager dans la vie locale et faire vivre notre démocratie.

2. La démocratie locale

Certes, dans les petites ou moyennes communes comme la nôtre, les décisions semblent parfois peu nombreuses. Et pourtant, **elles influent directement sur notre cadre de vie et sur l'évolution de notre village.**

La démocratie est bafouée dans bien des régions du monde ; et même chez nous, beaucoup de citoyens se sentent éloignés des décisions, souvent perçues comme lointaines ou incomprises.

S'engager localement, c'est aussi **comprendre la difficulté d'exercer la démocratie au quotidien** : marier idéologies, tempéraments et priorités – entre libéraux et sociaux, enthousiastes et pessimistes, audacieux et prudents, égoïstes et altruistes, économes et dépensiers – tout en recherchant la cohésion nécessaire.

Et pourtant, tout un chacun aspire à cette démocratie vivante et concrète.

3. L'action locale

Nos actions ont porté jusqu'ici sur les infrastructures de base : voirie, réseaux, éclairage public, gestion des eaux pluviales, équipements de loisirs, bâtiments communaux et écoles. Le développement urbain a également mobilisé notre attention.

Pour demain, d'autres enjeux s'imposeront : le logement, l'emploi, l'environnement, les déplacements, la lutte contre le réchauffement climatique et la promotion de la sobriété énergétique.

La liste est longue, les moyens restent contraints : **seuls le courage, l'audace et le travail collectif permettront de relever ces défis d'avenir.**

4. L'engagement des conseillers municipaux

L'engagement au sein du conseil municipal est **le socle de la vie démocratique locale.** C'est accepter de consacrer un peu de son temps pour **servir l'intérêt général.**

S'engager, c'est aussi agir, proposer, décider, dans la responsabilité, la transparence, et la volonté d'améliorer la vie locale, en mettant de côté ses intérêts personnels, partisans ou idéologiques.

C'est porter **une vision collective**, un idéal, développer **Wintzenheim**, notre village, qui peut légitimement afficher **la fierté d'appartenir à une commune vivante et tournée vers l'avenir.**

2. Les finances de notre commune

1. Budget 2025

Budget de fonctionnement: **333 000 €**

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Fiscalité :	198 000 €	Charges courantes	90 000 €
Dotation :	85 000 €	Frais de personnel	75 000 €
Autres :	11 500 €	Autres	100 000 €
Resultat de Fonct. 2024	38 500 €	Virement à l'investissement	68 000 €

Budget d'investissement : **437 000 €**

Recettes d'Investissement		Dépenses d'Investissement	
Virement du fonctionnement :	68 000 €	Remb. d'emprunts :	39 000 €
Subventions:	62 000 €	Chaudière mairie :	40 000 €
Emprunts:	200 000 €	Cimetière :	215 000 €
Taxes d'aménagement	20 000 €	Lavoir :	50 000 €
FCTVA	6 000 €	Autres	12 000 €
Affectation du Fonct.2024	81 000 €	Deficit 2024	81 000 €

2. Investissements et emprunts prévus

Notre dernier prêt de 90 000 €, contracté en août 2021 pour les travaux de voirie des rues du Kalkhof et des Vignes, reste en cours.

Les investissements réalisés sur les deux dernières années, pour un montant total de plus de 220 000 €, ont pu être financés en grande partie sans emprunt, grâce aux subventions que nous avons sollicitées.

Cependant, pour les investissements prévus cette année, nous devons recourir à un **nouvel emprunt de 200 000 €**.

Vous pouvez constater ci-dessous que le montant de la dette par habitant s'élèvera à **560 €/habitant**, un chiffre qui reste proche du montant médian de la dette par habitant des communes de 500 à 2 000 habitants, qui était de **519 €** en 2023.

Année		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Dette par habitant		320,19	558,21	483,21	398,05	325,09	250,53	216,26	180,89	144,37	106,66	67,72	27,52	0,00
Restant dû en capital au 1/1/n		167 458	312 596	270 598	222 907	182 049	140 295	121 108	101 298	80 845	59 727	37 924	15 412	0
10° emprunt Cimetière	200 000		200 000	194 311	176 879	158 879	140 295	121 108	101 298	80 845	59 727	37 924	15 412	0
7°emprunt SSE	250 000	31 250	6 250											
8° emprunt Vignoble	120 000	83 433	68 571	53 575	38 442	23 170								
9° emprunt Voirie 2020	90 000	52 775	37 775	22 712	7 586									
Annuités en capital		54 862	41 999	47 694	40 857	33 996	19 187	19 810	20 454	21 117	21 803	25 111	15 412	0
10° emprunt Cimetière			5 689	17 433	17 999	18 584	19 187	19 810	20 454	21 117	21 803	25 111	15 412	0
7°emprunt SSE		25 000	6 250											
8° emprunt Vignoble		14 862	14 997	15 134	15 271	15 412								
9° emprunt Voirie 2020		15 000	15 063	15 127	7 587									
Annuités des intérêts		1 247	2 843	8 581	5 708	4 972	4 210	3 587	2 943	2 280	1 593	885	182	0
10° emprunt Cimetière			2 110	5 963	5 398	4 813	4 210	3 587	2 943	2 280	1 593	885	182	0
7°emprunt SSE		339	25	2 110										
8° emprunt Vignoble		709	573	436	298	159								
9° emprunt Voirie 2020		199	135	72	12									
Total des annuités		56 109	44 842	56 275	46 565	38 968	23 397	23 397	23 397	23 397	23 396	25 996	15 594	0



3. Au programme pour l'année 2025

1. Le mur du cimetière

Comme annoncé dans la dernière édition de **Wintz Infos**, la réhabilitation du mur d'enceinte du cimetière sera effectuée cette année.

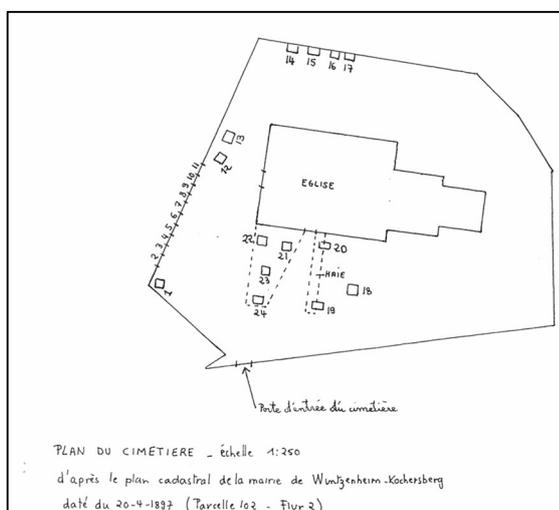
Un peu d'histoire

Ce « nouveau cimetière » a été créé en **1860**, à l'extérieur du village, probablement en raison de la saturation du cimetière situé dans l'enclos de l'église protestante. À l'époque, notre village comptait déjà plus de **500 habitants**, et trois confessions religieuses cohabitaient. Seuls les défunts protestants du village, ainsi que ceux des communes voisines de **Nordheim** et **Willgottheim** (où les paroisses étaient catholiques), étaient enterrés dans ce cimetière. Les défunts juifs étaient enterrés à **Quatzenheim** et plus tard à **Ettendorf**, dans un cimetière israélite et les catholiques étaient inhumés à **Willgottheim**.

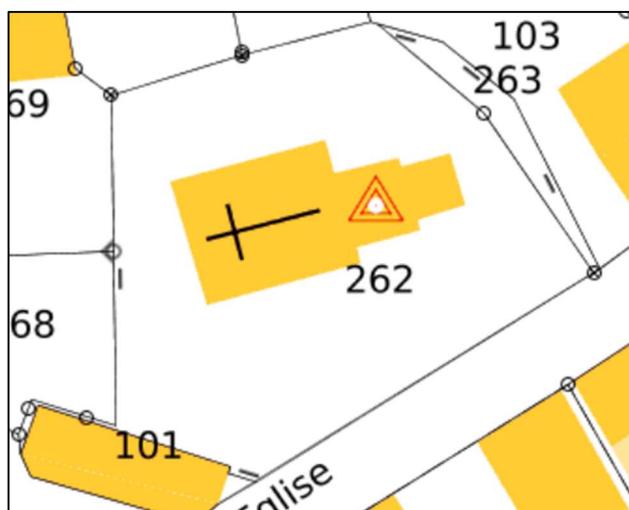
Il est intéressant de noter que le mur de l'enclos de l'église protestante a probablement été **reconstruit à la fin du 19^e siècle**, comme le montre son état général, avec des stèles et des plaques intégrées dans la maçonnerie, notamment sur le mur ouest, et une inscription datée de **1895**.

Le mur de l'enclos de l'église

Il semble que le **mur de l'enclos de l'église protestante** ait été reconstruit à la fin du **19^e siècle**, comme le montre son état général, avec des stèles et des plaques intégrées dans la maçonnerie, notamment sur le mur ouest, et une inscription datée de **1895**. Le mur de l'enclos donnant sur la rue de l'Église a été reconstruit à plusieurs reprises au fil des années. Chaque **maçon** a adapté sa technique en fonction de la typologie et de la taille des moellons. Nous nous souvenons encore des **dernières réfections** : dans les années 1960 pour la partie centrale de la rue de l'Église, et plus tard dans les années 1980 pour la section entre **Laube** et le portail. Le mur « Est » a été reconstruit par un voisin en contrepartie de la cession d'une parcelle (Parcelle N° 263).



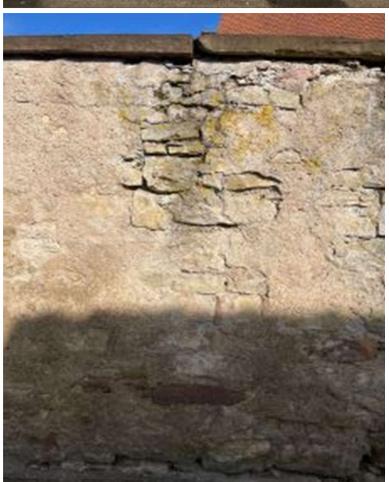
Plan Cadastral daté du 20 avril 1897



Plan Cadastral actuel

L'appareillage du mur de l'enclos de l'Eglise :

L'appareillage du mur de l'enclos de l'église est particulièrement intéressant. Vous pourrez observer les différentes méthodes de construction, avec des moellons tantôt réguliers, tantôt aléatoires, selon les époques, les artisans maçons et les matériaux utilisés. Ces différences témoignent de l'histoire de la construction de l'enclos et de l'évolution des techniques de maçonnerie.



Le financement des travaux :

Le projet bénéficiera de **subventions déjà accordées**, notamment :

- **12 000 €** de la part de la Région,
- **10 000 €** de la part de la Communauté de Communes.

Nous attendons également avec impatience l'accord de l'État pour la **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), qui pourrait couvrir jusqu'à **20 %** du coût des travaux.

Nous comptons également sur votre générosité à travers **l'appel aux dons**, sous le patronage de la Fondation du Patrimoine. Un dépliant expliquant les enjeux de la restauration et les modalités de financement participatif vous sera envoyé dans les prochains jours.

Nous vous encourageons à en parler autour de vous et à solliciter, si possible, les **entreprises de votre réseau** pour optimiser cette collecte.



En France, la Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité.

FONDATION



La Fondation du patrimoine engage des campagnes de collectes publiques, appels aux dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif. Les dons collectés par ces campagnes de financement participatif sont affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Ils ouvrent droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

2. Le Remplacement de la chaudière

La chaudière installée en 1991, déjà très moderne à l'époque grâce à sa programmation des périodes de chauffe et sa régulation, a rendu de loyaux services pendant plus de 23 ans. Cependant, en mars 2024, elle est tombée en panne « sèche ».

Il est vrai que cette chaudière, si discrète et fiable, ne suscitait guère de préoccupations. Ni son entretien régulier, ni son approvisionnement en fuel n'avaient été des sujets de discussion majeurs.

Le remplacement par une chaudière plus moderne, fonctionnant aux pellets (ou granulés de bois), était déjà prévu dans le programme de réhabilitation du bâtiment mairie-école. Il était donc grand temps de lui offrir une retraite bien méritée !



La Nouvelle chaudière aux pellets !



Chaudière fermée



Chaudière ouverte



Chauffe-eau



Tableau de commande électronique avec les différentes données instantanées.

Les consignes et réglages peuvent être modifiés à distance sur ordinateur et smartphone



Tableau de commande électronique pour les différents réglages de température et les programmations journalières par plage horaires et par étage



Silo à granulés

Le Coût de l'opération :

Avec cette nouvelle chaudière, la commune de **Wintzenheim** participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la **sobriété énergétique** en se débarrassant des énergies fossiles.

Bien que ce remplacement soit survenu de manière imprévue, il a pu bénéficier de subventions significatives.

La **Région Grand Est**, via le dispositif **CLIMAXION**, apporte ainsi une contribution de **16 000 €** à l'opération. L'**État** n'est pas en reste et soutient également cette initiative à hauteur de **10 000 €** grâce au **Fonds Vert**.

Au total, l'opération est subventionnée à **plus de 65 %**, avec un reste à charge pour la commune d'environ **13 000 €**.

Le coût des granulés bois est environ **70 % inférieur** à celui du fuel, même après la récente baisse du prix du pétrole brut. Grâce à cette nouvelle chaudière, la commune dispose désormais d'un **système de chauffage moderne, programmable** à volonté, utilisant une **source d'énergie renouvelable inépuisable**. Cela constitue à la fois une contribution active contre le réchauffement climatique et une **réduction des dépenses publiques**.



**L'entreprise Cunelec, votre
chauffagiste de confiance à
Kuttolsheim**



3. Le Lavoir

Depuis quelque temps, nous évoquons la zone de renaturation du Weiher, en aval du village, le long du cours d'eau du Haltbach. Notre lavoir, le « Roschwemm », se trouve dans l'emprise de ce projet – et quoi de plus naturel que de vouloir mettre en valeur ce patrimoine si cher à notre histoire ?

Selon nos anciens, la source du Mattenbach était la seule à ne jamais se tarir, même lors des grandes sécheresses. En 1891, elle permit ainsi aux habitants de Neugartheim de venir chercher de l'eau à notre Mattenbach

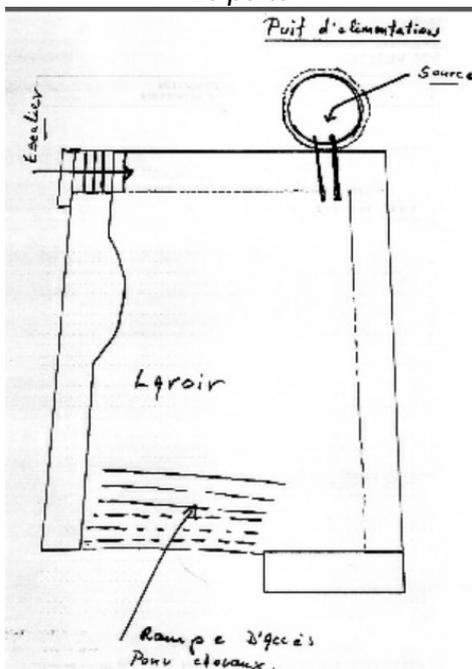
Mattenbach... Y arriverons-nous un jour ?



Le puits



L'eau du puits alimente le lavoir



L'escalier d'accès au lavoir

Après la Seconde Guerre mondiale, le lavoir connut une période bien moins glorieuse : il fut utilisé comme dépôt d'ordures. On racontait que les jeunes de l'époque, après avoir récupéré quantité de munitions abandonnées le long du Rohrbach, auraient même jeté des explosifs dans le lavoir...

Dès lors, il ne fallait plus songer à un quelconque nettoyage ou remise en valeur de ce patrimoine.

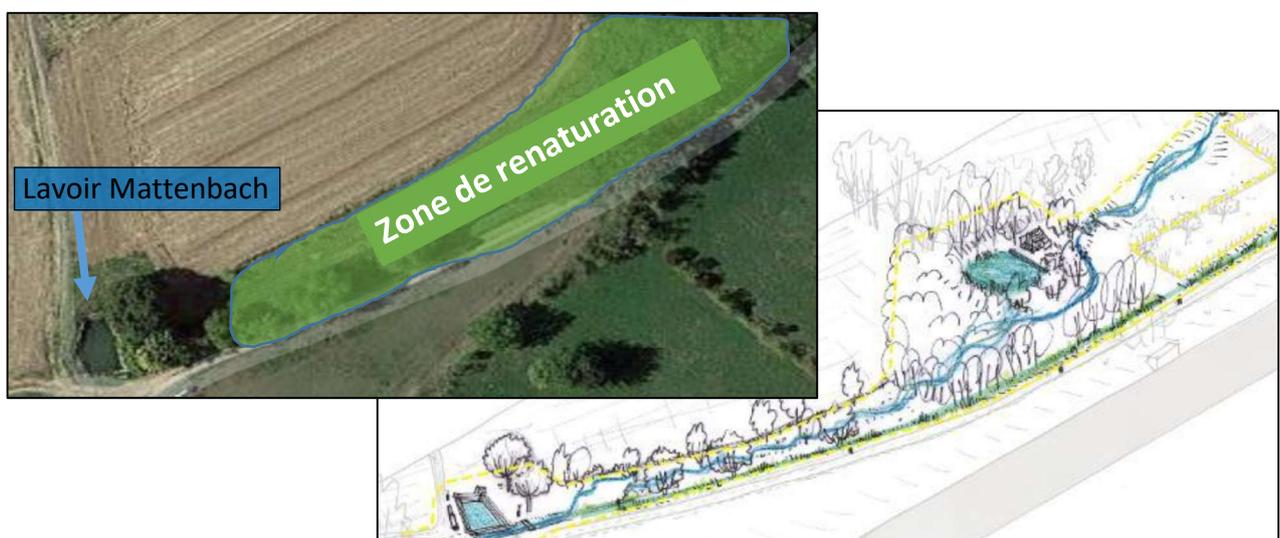


Dans les années 80, pourtant, quelques courageux osèrent l'aventure : à l'aide d'engins de chantier, de remorques, et surtout de beaucoup de bras et de bonne volonté, l'impossible fut réalisé. Le lavoir fut nettoyé et sommairement réhabilité, redonnant un peu de dignité à ce lieu emblématique.



La mattenbach en cours de remplissage

Après plusieurs tentatives, parviendrons-nous enfin à restaurer ce lieu symbolique ? Ce projet s'inscrit aujourd'hui dans une démarche plus large de création d'une zone naturelle : un véritable patchwork que la nature peut nous offrir de meilleur – zone humide, mare, roselière, sentier d'interprétation, reméandrage du cours d'eau.



4. Vie de la commune

4. Un corps de ferme à réhabiliter

Comment faire revivre le centre du village ? Comment préserver l'âme, le patrimoine et ces lieux empreints d'histoire, où jadis tous les villageois se retrouvaient, quels que soient leur statut, leur âge ou leur confession ?

Un peu d'histoire

Le corps de garde ou notre « Laube », lieu administratif jadis, où les autorités du village diffusaient des informations importantes, des consignes et rendaient même des jugements. Lieu de ramassage de lait (ou laiterie) au siècle dernier où la quarantaine de producteurs apportaient leurs bidons de lait matin et soir, mais aussi lieu de palabres où se faisaient et se défaisaient les liens d'amitiés au gré des jalousies, des mésententes, de la politique où quelquefois aussi lieu où les dieux de l'amour réunissaient les célibataires pour le meilleur et pour le pire, ou juste pour une aventure.

Et **les Eglises**, nous en avons deux au centre du village ?

Le temple protestant inscrit à l'inventaire du patrimoine, est un bâtiment remarquable, imprégné d'histoire. Il a vécu de nombreux événements, des moments de tristesse comme de joie, accueillant les futurs mariés pour sceller leur union sous la bénédiction de Dieu et ensuite les enfants pour les cérémonies de baptême.

L'Eglise catholique fut construite en 1902 après plusieurs décennies de "Simultanéum", une pratique de partage de l'unique église du village entre les deux confessions, dans une belle harmonie malgré leurs différences.

Le cimetière communal quant à lui, se trouvait dans l'enclos du temple protestant jusqu'aux années 1860, avant que l'on ne crée un nouveau cimetière à l'extérieur du village.

L'école communale, située également dans cet ensemble de bâtiments, était un lieu de rencontre intergénérationnel. Elle accueillait toutes les générations, contribuant à la vie communautaire.

Et pour compléter ce centre de vie, il y avait **le restaurant et son dancing**, un lieu de divertissement pour la jeunesse et les aînés. Ce restaurant, construit au milieu du 19ème siècle, n'a pas été exploité trop longtemps. Le dancing à l'étage, selon les anciens, dut fermer pour des raisons de structure, la cave étant souvent inondée. Un nouveau dancing, de plain-pied et en structure bois, fut alors construit dans la cour. Mais nous ignorons si cet espace a survécu à la Première Guerre mondiale. Et pour être complet, il faut également mentionner la boulangerie située rue de l'école, à côté de l'Église catholique.

Et pour être complet, il faut également mentionner **la boulangerie** située rue de l'école, à côté de l'Église catholique.

Et au 21ème siècle ?

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'avoir une "Laube" pour diffuser les nouvelles ou les instructions. Facebook, téléphone, Internet, WhatsApp prennent en charge cette tâche à la vitesse de la lumière !

Il n'y a plus d'école communale. "L'air du temps" prône désormais le regroupement des classes maternelles et primaires sur un même site, pour le bien des enfants, dit-on.

Il n'y a plus de fidèles pour remplir nos églises.

Il n'y a plus de restaurant, ni de dancing, ni de boulangerie.

Et pourtant une opportunité :

Mais malgré tout, une opportunité s'offre à nous : nous avons la chance de réécrire l'histoire du centre du village. Mais pour cela, il nous faut de l'audace, de la volonté et une vision collective pour redonner vie à ce cœur battant de notre commune.



Vue depuis La Laube



Vue depuis l'arrière